PAYS DE SAVOIE

En Auvergne-Rhône-Alpes, à fin juillet, la dynamique était présente dans les services marchands, dont la restauration. Photo d'illustration Le Progrès/Richard MOUILLAUD

En juillet, l'activité économique a résisté

Avec un environnement économique toujours aussi difficile, notamment marqué par des tensions sur les marchés des matières premières mais aussi des difficultés d'approvisionnement et de recrutement, l'activité économique continue de résister à fin juillet, selon la Banque de France.

Ce constat est valable tant au niveau national que régional. Dans sa dernière enquête mensuelle, la Banque de France Auvergne-Rhône-Alpes évoque une production industrielle stable en juillet, une progression dans les services marchands et « un léger ralentissement de l'activité » dans le bâtiment.

Une demande importante dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration

Dans le détail, l'activité dans les services marchands tire son épingle du jeu en région, du fait d'une demande estivale importante, « en particulier dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration ». « Ce dynamisme s'accompagne d'une hausse des prix et des effectifs », détaille l'institution. « Les besoins en personnels sont partiellement satisfaits et sont encore toniques pour la rentrée », poursuit celle-ci.

Le bâtiment confronté à des difficultés de recrutement

Du côté de l'industrie, « la demande progresse encore légèrement mais à un rythme qui ralentit globalement depuis le début de l'année ». Les fermetures d'usines en août et le contexte incertain laissent entrevoir « un repli de la production le mois prochain ». Quant au bâtiment, il reste confronté à des difficultés de recrutement et à la volatilité des cours des matières premières. Toutefois, les carnets de commandes resteraient confortables.

SAINT-GERVAIS

L'ambassadeur de l'Inde rend hommage aux victimes d'Air India

Les plus anciens s'en souviennent et les plus jeunes en ont forcément entendu parler. Entre 1950 et 1966, le Mont-Blanc a été le théâtre de deux crashs d'avions Air India. Depuis, Saint-Gervais et le deuxième pays le plus peuplé au monde entretiennent une relation étroite.

Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais, et Jawed Ashraf, ambassadeur de l'Inde en France, ont commémoré la disparition des victimes des deux crashs d'Air India en 1950 et 1966. Photo Le DL/Bruno MAGNIEN

Parfois, les drames sont à l'origine de rapprochements. Entre 1950 et 1966, deux avions de la compagnie Air India se crashent dans le massif du Mont-Blanc, le Malabar princess puis le Kanchenjunga. Deux tragédies qui ont finalement bâti une relation forte entre la Ville de Saint-Gervais et le pays qui comptait près d'1,4 milliard d'habitants en 2020.

Ce mardi 23 août, l'ambassadeur indien en France, Jawed Ashraf, s'est rendu sur la stèle rendant hommage aux victimes dans le cadre d'une cérémonie organisée par la commune.

> **« Avoir ce lieu permet aux familles de savoir qu'il y a un endroit pour se recueillir »**

« Cela fait partie de notre culture d'honorer ceux qui nous ont quittés. Le maire a fait un excellent travail pour nous permettre d'avoir un tel monument, c'est un vrai geste de générosité. Il est difficile de faire son deuil lorsque les dernières volontés ne sont pas respectées ou que l'on ne retrouve pas de trace de la personne disparue. Les crashs ne facilitent pas les choses. Avoir ce lieu permet aux familles de savoir qu'il y a un endroit pour se recueillir », assure l'ambassadeur de l'Inde, en poste depuis l'été 2020.

Le représentant de l'Inde en France l'assure, la population indienne est toujours bien informée sur l'histoire des deux vols d'Air India : « Nous avons souvent des échos de découverte de débris aux informations nationales. Ces faits ont une résonance importante car parmi les victimes, nous comptions le scientifique Homi Jehangir Bhabha, qui était une figure de la nouvelle Inde après l'indépendance ». La stèle, inaugurée en août 2019 par le maire de Saint-Gervais et le Premier ministre indien Narendra Modi, présent grâce à la vidéotransmission, se situe à quelques pas du refuge du Nid d'Aigle, à 2 372 mètres d'altitude.

Depuis sa prise de fonctions en 2001, l'édile saint-gervolain a souhaité perpétuer la mémoire des guides de sa commune qui ont fait partie des premières équipes de secours envoyées sur place à l'époque, mais aussi celle des victimes. « Il était aussi important de lier tout ça avec la vie. Nous avons trouvé une relation forte avec la représentation du pays à Paris et à l'Unesco. L'idée n'est pas de chercher des tour-opérateurs en Inde », glisse Jean-Marc Peillex.

Si les relations entre la Ville et le deuxième pays le plus peuplé au monde vont s'intensifier dans les années à venir, elles se concrétisent déjà depuis plusieurs mois. Le festival de yoga organisé au parc thermal du Fayet en juin dernier avait été soutenu par l'Inde. La commune s'était déplacée sur un salon touristique indien et le maire devrait y faire une visite officielle sur invitation de l'ambassadeur.

« J'aimerais que de plus en plus d'Indiens connaissent cette destination. Nous sommes très attachés au développement d'un tourisme durable et la montagne représente la fragilité de notre environnement. L'Inde et la France travaillent main dans la main sur tous les sujets, du dérèglement climatique à la création d'emplois sur nos deux territoires. Et Saint-Gervais pourrait être le théâtre de nombreux partenariats, notamment sur la recherche en altitude », détaille Jawed Ashraf. Quant à une potentielle visite du Premier ministre indien en Haute-Savoie, l'ambassadeur ne ferme pas la porte. Les deux crashs sont encore bien installés dans la mémoire collective de plus d'un milliard de personnes.

Nathan GARCIA

L'ambassadeur et sa délégation se sont rendus sur le mémorial grâce au Tramway du Mont-Blanc. Photo Le DL/Bruno MAGNIEN

Le monument se trouve à quelques pas du refuge du Nid d'Aigle. Photo Le DL/Bruno MAGNIEN

Josée Mermoud de Vérité crée des sculptures à partir des débris des crashs

Après les crashs du Malabar princess et de Kanchenjunga, une partie des débris a immédiatement été découverte par les guides chamoniards et saint-gervolains dépêchés sur place. L'autre partie a été faite prisonnière par les glaciers. Avec la fonte de ces derniers, qui s'est intensifiée avec le dérèglement climatique, des vestiges de ces deux drames rejaillissent. En 1974, Josée Mermoud de Vérité découvre son premier débris de l'un des deux crashs sur le glacier des Bossons, à Chamonix.

« J'y étais car c'était mon lieu d'entraînement pour l'alpinisme. À partir de ce moment-là, je me suis intéressée à toute cette histoire et j'ai décidé de faire des sculptures à partir de ces morceaux d'histoire », explique celle qui a pour plus grande fierté de voir ses créations arriver en Inde. En juin 2019, la Chamoniarde a érigé un monument en hommage aux victimes des deux crashs. Il est constitué d'une stèle avec une plaque gravée, d'un drapeau de l'Inde et de l'un des réacteurs du Boeing 707. « Ce lieu n'est pas reconnu malheureusement. J'ai envoyé de nombreuses lettres à la commune, qui n'a pas donné de réponse. J'en ai parlé à l'ambassadeur, j'espère que les choses pourront avancer », précise Josée Mermoud de Vérité. Prochaine étape : rapporter des objets trouvés dans le massif en Inde.

N.G.

Josée Mermoud de Vérité aux côtés de l'ambassadeur de l'Inde en France. Photo Le DL/Bruno MAGNIEN

Abonnez-vous

Votre dispositif complet d'informations Papier + Numérique

le dauphiné

7 JOURS/7 — Livraison tous les jours

Par prélèvement mensuel	1 an au comptant	6 mois au comptant
❑ 39 €	❑ 468€	❑ 234€

6 JOURS/7 — Livraison du lundi au samedi

Par prélèvement mensuel	1 an au comptant	6 mois au comptant
❑ 31,20€	❑ 374,40€	❑ 187,20€

2 JOURS/7 — Livraison les samedis et dimanches

Par prélèvement mensuel	1 an au comptant	6 mois au comptant
❑ 19,90€	❑ 238€	❑ 119€

NOUVEAU Inclus dans votre abonnement : l'accès numérique 7j/7

POUR NOUS CONTACTER

par mail : ldlsrc@ledauphine.com

par tél. : 0 800 88 70 01 Service & appel gratuits

du lundi au vendredi de 8h à 16h et le samedi de 8h à 11h30

BON DE COMMANDE

à retourner à : Le Dauphiné Libéré

Service abonnements - 650, route de Valence - 38913 Veurey Cedex

- Accompagné de votre chèque à l'ordre du Dauphiné Libéré pour un règlement au comptant
- Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement

Indiquez vos coordonnées

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

C.P..... Ville.....

Tél..... Mail.....

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR98ZZZ393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré

Adresse : 650, route de Valence Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat .....

Débiteur : Votre nom : .....

Votre Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

BIC : ☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐☐ Paiement : ☒ Récurrent/Répétitif ☐ Ponctuel

A : ..... Le : ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Veuillez compléter tous les champs du mandat.

BDCJOU22 - Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2022. Sous réserve d'accès à votre boîte aux lettres, d'être éligible à une zone portée, de disposer d'un accès internet. Offre réservée aux nouveaux abonnés

317009000

HSA02 - V1